

# HYDRAULIQUE

## Maitrise d'œuvre pour la modernisation du réseau du canal de Canet (Aude -11)



6 mois  
à partir de janvier - février 2022



Nîmes (30)

L'Aude est un cours d'eau soumis à de fortes contraintes sur la disponibilité de la ressource en eau. Le classement, en 2010, du territoire de l'Aude médiane en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), avec l'élaboration du PGRE en 2016-2017, constitue un signal fort de reconnaissance du déséquilibre durablement installé entre la ressource et les prélèvements en eau existants.

La plaine de Canet, à dominance agricole, possède des canaux gravitaires permettant l'irrigation des parcelles. Ce système de canaux gravitaires permet également d'alimenter (en période de mise en eau des canaux) un aquifère sur d'anciennes alluvions de l'Aude et plusieurs anciennes gravières. Les canaux sont alimentés par un prélèvement dans l'Aude.

Géré par l'ASA ces ouvrages ont permis plusieurs usages liés à l'eau et ce depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle :

- Irrigation des cultures (essentiellement vignes)
- Alimentation en AEP du village de Canet
- Alimentation des puits privés individuels ou d'activité (cave coopérative, glacière...)
- Alimentation des gravières en eau...

Le périmètre et ses ouvrages d'adduction s'inscrivent sur le territoire de 5 communes : Canet d'Aude, Cruscades, Raissac d'Aude, Villedaigne et Lézignan-Corbières. Toutes se situent dans la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de l'Aude Médiane.

Face au risque de pénurie sur la ressource et aux contraintes réglementaires de plus en plus fortes, l'ASA du Canal de Canet a lancé dès 2016 le schéma partage en eau brute qui a identifié qu'à moyen terme, la disponibilité de la ressource pour l'irrigation du périmètre serait soumise à une restriction de prélèvement.



Réponses  
stages-brli@brl.fr

L'ASA du Canal de Canet a ainsi lancé un programme de modernisation de son réseau consistant à remplacer son réseau de desserte par canaux gravitaires par un réseau sous pression. Le projet de modernisation a fait l'objet d'une étude d'Avant-Projet (AVP).

L'AVP propose de mettre en place :

- Une station de pompage (prise sur une ancienne gravière)
- Un réseau de conduites principales de 44 km
- Un réseau de conduites secondaires de 62 km.



## Activités du stagiaire

Le stagiaire sera intégré à l'équipe de projet et interviendra sur les composantes hydrauliques de l'étude.

Le travail du stagiaire portera notamment sur les aspects suivants de la mission :

Phase Projet (PRO) :

- Etude d'implantation des conduites et des ouvrages en fonction des contraintes techniques, économiques et environnementales, présentation des résultats sous forme de cartographies SIG.
- Réalisation d'études hydrauliques pour le dimensionnement des conduites
- Chiffrage des travaux à partir de métrés détaillés

Rédaction du rapport de la mission PRO :

- Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :
- Rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Préparation du bordereau des prix unitaires (BPU)
- Préparation du détail quantitatif estimatif (DQE)



## Profil souhaité

- Ingénieur avec une spécialité Hydraulique
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des outils de simulation hydraulique, de SIG et de présentation
- Titulaire du permis de conduire



### Réponses

stages-brli@brli.fr  
anthony.blache@brli.fr

# 60%

des stagiaires en PFE  
recrutés à l'issue  
de leur stage



Nos équipes vous attendent : rejoignez-nous !



[www.brl.fr/brli](http://www.brl.fr/brli)